



Rencontre salariale multilatérale du lundi 12 juin 2023

Le ministre a ouvert la réunion par un tour de table des organisations syndicales, qui a débuté par la lecture de la déclaration unitaire. Auparavant, il a précisé que d'autres réunions seraient programmées à la rentrée pour construire un accord de méthode sur les sujets à mettre à la négociation, en mentionnant y compris la thématique salariale.

Puis le ministre a fait les annonces des mesures générales (valeur du point, ajouts de points, prime exceptionnelle, ajouts de points en bas de grille C et B).

A suivi une première suspension de séance à la demande de la CGT. Il était clair que leur mandat était de quitter avec fracas la réunion. Ce qui n'était pas ce que la CGT avait dit lors de la dernière réunion intersyndicale. La FSU était prête à les suivre, mais les autres organisations ont refusé, souhaitant que la réunion se poursuive pour connaître les mesures complémentaires (frais de mission, remboursements de transports, revalorisation des jours CET et reconduction de la Gipa) et pour exiger l'organisation d'une autre réunion avant l'été, et avoir des éclaircissements indispensables sur la mise en œuvre (champs des bénéficiaires, ...) et exprimer les premières réactions critiques (date du 1^{er} janvier 2024 pour les ajouts de points à tous, prime soumise à délibération pour les agents de la FPT, déception sur le 1,5% de revalorisation du point).

C'est la CFDT qui a été chargée de cette expression qui s'est achevée par une demande d'engagement ferme du ministre à organiser une nouvelle réunion multilatérale avant la trêve estivale.

Les réponses du ministre étaient peu satisfaisantes. FO a donc pris aussi la parole pour réitérer la demande d'une nouvelle réunion et quand le ministre a fini par accepter... la CGT s'est levée pour partir devant la salle un peu médusée puisque nous venions d'obtenir une réponse positive.

Une nouvelle suspension de séance a donc eu lieu. La CGT a renoncé à endosser le rôle de l'organisation qui aurait rompu l'intersyndicale. De nouvelles exigences ont été formulées par la CFDT et FO sur le contenu de la prochaine réunion, exigeant notamment que le débat soit enfin ouvert sur la possibilité de négocier les rémunérations.

Pour mémoire : le thème des rémunérations ou de la politique salariale ne figure pas dans les thématiques de négociations inscrites dans le Code général de la Fonction publique, et c'est donc toujours la relation statutaire et la décision unilatérale qui s'applique.

À la reprise, là encore, le ministre a ouvert la porte plus explicitement que précédemment.

Les organisations syndicales ont pris acte, constatant également qu'il était difficile d'aller plus loin dans la discussion le jour même. Certaines n'ont pu s'empêcher de sortir au pas de charge pour faire croire qu'ils avaient « claquer la porte » ne parvenant pas à tromper la presse présente dans la cour du ministère.

Comme le relate l'article des Echos : « *La CGT, la FSU et Solidaires ont même quitté la réunion... qui était en train de s'achever* ».

Notre communiqué de presse et la déclaration unitaire :

https://uffa.cfdt.fr/portail/uffa/autres/pouvoir-d-achat/fonction-publique-le-gouvernement-rate-la-marche-des-enjeux-srv2_1298929

L'article des Echos : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/exclusif-salaires-ce-que-le-gouvernement-accorde-aux-fonctionnaires-1951417>